

14 juin 2026

Egalité urgente

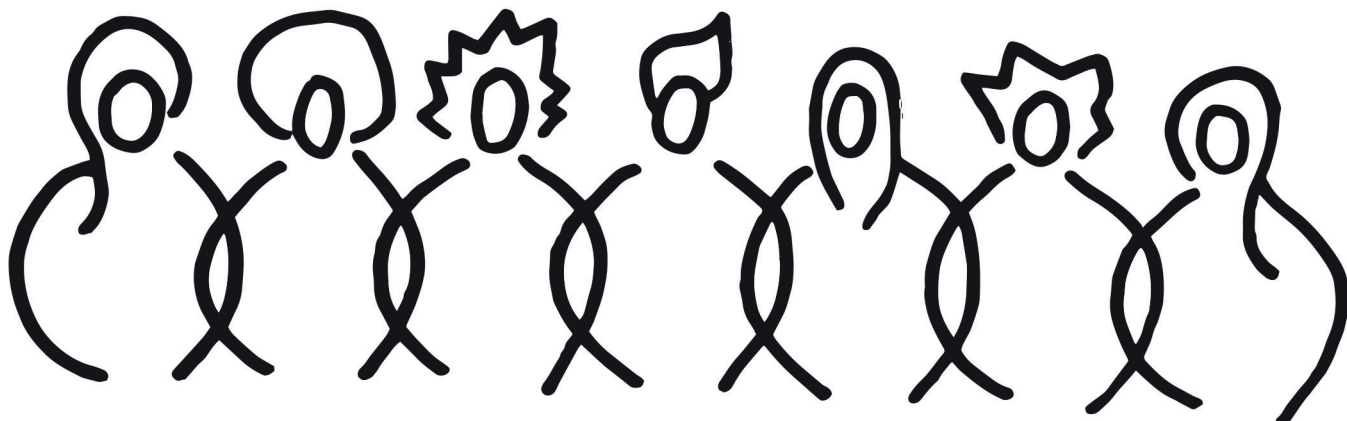
pour les travailleuses auxiliaires

Le Conseil d'Etat qui conduit l'impitoyable politique austéritaire que l'on connaît, se targue maintenant de vouloir ouvrir des négociations sur l'égalité femmes hommes à la rentrée de septembre.

Ces négociations se perdrons sans doute dans une multitude d'objets et de démarches et, pour finir, n'auront d'effectivité que si la lutte en force le cours.

Nous reviendrons sur l'ensemble de ce processus annoncé car les revendications sont nombreuses, décisives et, naturellement, urgentes.

Mais en cette veille du 14 juin, pour encren le processus de mobilisation et de revendication sur les questions de l'égalité, nous mettons en avant un objectif urgent, l'amélioration immédiate du statut des travailleuses auxiliaires dans la fonction publique vaudoise. Nous ajoutons un élément pour une autre catégorie de travailleuses, particulièrement exploitées, maltraitées et invisibilisées, celle des « délocalisées sur place », les travailleuses externalisées.



Commençons par les auxiliaires. L'employeur public vaudois développe de nombreux postes liés à des activités régulières, à des tâches incontournables du service public. Mais ces postes, il les précarise, systématiquement et à dessein.

Il procède en leur assignant les statuts les plus précaires, en fragilisant les personnes engagées qui sont, bien entendu, dans leur immense majorité, des femmes.

L'employeur public construit systématiquement une situation d'inégalité en engageant des personnes pour des tâches régulières sur le long court et indispensables au service public en les assignant à des CDD (contrat de durée déterminée), durant des années, et redoublé par le statut d'auxiliaire.

Naturellement, il ne s'agit pas ici de tâches irrégulières, il s'agit du détournement des dispositions légales pour précariser et fragiliser.

De plus en plus de travailleuses sont à la fois en CDD et auxiliaires. L'employeur peut ainsi s'attaquer à des acquis, notamment en matière de congé maternité.

Les travailleuses auxiliaires CDD n'ont droit qu'à un congé maternité de 14 semaines payé à 80% tandis que toutes les autres salariées ont droit à un congé de 4 mois (17,4 semaines) payé à 100%. S'ajoute à cela la question du congé allaitement.

Pour le surplus, les situations de CDD et d'auxiliaire portent atteinte au droit au salaire en cas de maladie. Cette inégalité de traitement par rapport aux personnes employées en CDI est d'autant plus grave que la durée et le nombre des CDD et des CDD auxiliaires ne cessent d'augmenter. Nous

exigeons que cette politique de précarisation cesse, immédiatement et que l'égalité de traitement soit établie et pleinement déployée avant que commence les négociations sur l'égalité que le Conseil d'Etat prétend conduire en septembre. Nous demandons que cette revendication entre en force immédiatement, sans plus attendre.

Tout aussi révélatrice des politiques de précarisation et de fragilisation des femmes travailleuses poursuivies par l'employeur public, c'est la situation imposée aux **salarié-es externalisé-es**, aux personnes qui travaillent pour le service public vaudois mais dont les employeurs sont des entreprises extérieures, privées. Systématiquement, par exemple dans le nettoyage, l'employeur public vaudois poursuit une stratégie d'externalisation de l'emploi en ne renouvelant pas des postes en fonction public, pour confier les activités à des sociétés privées. Cette stratégie est publiquement reconnue et revendiquée par ce gouvernement même qui prétend ouvrir des négociations sur l'égalité en septembre. L'Etat de Vaud procède par « **délocalisation sur place** », avec des conditions de travail et de salaire inférieures à celles des employé-es de la fonction publique.

C'est une stratégie de *dumping salarial*, de péjoration délibérée des critères de gestion d'une force de travail particulièrement fragile, des femmes, souvent immigrées.

Nous demandons que toutes les activités de service public soient internalisées et que les travailleuses qui les assurent soient mises au bénéfice des conditions, du statut et des salaires de la fonction publique.

Assez de discours sur les négociations.




Nous voulons des améliorations immédiates et des négociations authentiques.

S'engager, s'unir, s'organiser: Adhérer à SUD!

Fédération syndicale SUD

Place chaderon 5 · 1003 Lausanne

info@sud-vd.ch · www.sud-vd.ch · 021 / 351 22 50

 @sudresiste  @sud_federation_syndicale  t.me/sud_vd



www.sud-vd.ch/adhesion